



Référence à rappeler: AR/RG/ok

Strasbourg, le 17 août 2018

**A l'attention des organisations non gouvernementales de jeunesse coopérant
avec le Conseil de l'Europe**

Nous avons le plaisir de vous informer que la procédure de candidatures à l'organisation d'activités en coopération avec les Centres européens de la jeunesse pour le 2^{ème} semestre de 2019 est ouverte. Ces activités concernent essentiellement des sessions d'études et des « projets spéciaux ». Les conditions spécifiques et les critères de sélection pour ces activités ainsi qu'un formulaire de candidature sont joints à cette lettre.

Le programme d'activités pour 2019 a été décidé par le Comité de programmation pour la jeunesse sur la base des priorités et des résultats attendus adoptés par le Conseil mixte de la jeunesse pour 2018-2019. Eu égard aux sessions d'études déjà incluses dans le premier semestre, nous vous invitons à présenter des propositions d'activités correspondant aux priorités et thématiques suivantes:

1. L'accès aux droits : Les jeunes et les organisations de jeunesse ont été aidés à accéder à leurs droits et à militer en faveur de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique

- Deux sessions d'études sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux
- Deux sessions d'études sur l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes

2. La participation des jeunes et le travail de jeunesse : Les organisations de jeunesse et les États membres ont été soutenus dans l'élaboration de politiques de jeunesse et d'activités de jeunesse visant la participation démocratique des jeunes

- Une session d'étude sur la participation des jeunes
- Deux sessions d'études sur la citoyenneté numérique et la gouvernance de l'internet

3. Promouvoir des sociétés inclusives et pacifiques : Des travailleurs et organisations de jeunesse ont été soutenus dans leurs travaux sur la consolidation de la paix et le dialogue interculturel en vue de prévenir et combattre la discrimination, l'exclusion et l'extrémisme violent.

- Une session d'étude sur la participation des jeunes Roms et l'antigypsyism
- Une session d'étude sur l'inclusion sociale, axée sur les jeunes réfugiés et migrants
- Une session d'étude sur la discrimination multiple et l'intersectionnalité
- Une session d'étude sur le dialogue/apprentissage interculturel

En plus de ces 11 sessions, le programme de 2019 prévoit 3 sessions sur liste d'attente en fonction de la disponibilité des ressources budgétaires.

Les sessions d'études sont pour le Conseil de l'Europe une façon importante d'associer les jeunes à notre mission dans le domaine de la politique de jeunesse. Elles sont également un moyen concret de soutien aux organisations et réseaux de jeunes, en leur permettant notamment de couvrir les coûts de leurs activités et en leur procurant un soutien pédagogique professionnel.

Les organisations et réseaux de jeunes souhaitant présenter une demande d'activité pour le 2^{ème} semestre de 2019 doivent envoyer leur candidature au plus tard le **1^{er} octobre 2018** à l'adresse suivante : eyc.studysessions@coe.int.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Rothemund', is centered on the page.

Antje Rothemund
Chef du Service de la jeunesse